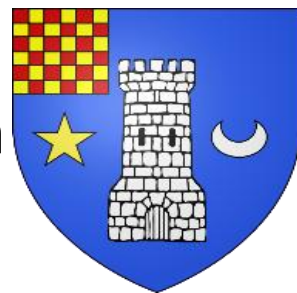




36^{ème} Championnat du Club Technique Mandarin

LIGINIAC 2026



Complexe sportif – 19160 LIGINIAC

Coordonnées GPS : Latitude : 45.415943 – Longitude : 2.3317729999999983

☎ +33771866685 - laurent.kempenich@orange.fr

Amis éleveurs,

Veillez trouver ci-dessous le programme et les informations concernant le :

36^{ème} Championnat du Club Technique Mandarins LIGINIAC 2026 :

- Programme,
- Règlement général du 36^{ème} Championnat du Club Technique Mandarins LIGINIAC 2026,
- La liste des classes LIGINIAC 2026,
- Feuille de pré-inscription,
- Feuille d'inscription concours et bourse,
- Déclaration sur l'honneur,

Date de limite de réception des feuilles de pré-inscription : 4 octobre 2026 (afin de connaître le nombre approximatif et effectuer les demandes d'attestation de provenance aux DDETSPP)

Les feuilles de pré-inscription sont à adresser à : **Jean-Pierre BUGAREL** 29 rue du Maréchal Brune 81000 ALBI

Tél : 06 13 11 65 10

E-mail : bugarel.jeanpierre@wanadoo.fr

E-mail : ctmandarins@gmail.com

Date limite saisie engagements sur OnithoNet.com : 25 octobre 2026 à 23h55

Date de limite de réception des feuilles d'engagement : 25 octobre 2026

(1 exemplaire formulaire uniquement) accompagnées du montant des droits.

Adresse postale : BUGAREL Jean-Pierre 29 Rue Maréchal BRUNE 81000 ALBI

E-mail : bugarel.jeanpierre@wanadoo.fr ou ctmandarins@gmail.com



VERSELE-LAGA

Prestige





36 ème Championnat du Club Technique Mandarin LIGINIAC 2026

PROGRAMME :

Jeudi 29 octobre : 14h-19h

Vendredi 30 octobre : 08h-12h

Vendredi 30 octobre : 14h à 20h

Samedi 31 octobre : 8h30 à 16h

Samedi 31 octobre : 9h à 17h

Samedi 31 octobre : 18 h

Samedi 31 octobre : 20h

Dimanche 01 novembre : 9h à 12h

Dimanche 01 novembre : 10h30

Dimanche 01 novembre : 12h

Montage de l'exposition,

Montage de l'exposition,

Enlogement des oiseaux

Jugements

Ouverture au public

Réunion Technique : Le Diamant Mandarin de Posture

Animée par Mrs Rafael VALERA PERIS - Michel VAN DEN BIESEN

*Repas **sur inscription***

Ouverture au public

Inauguration et remise des prix

Délogement des oiseaux suivi du repas et rangement de la salle.

Comment arriver à LIGINIAC Complexe sportif, centre bourg, 19160 LIGINIAC (France)

VOITURE : Le Championnat de France du Club Technique Mandarins LIGINIAC 2026 se trouve dans le centre de la France à côté d'Ussel, en Haute Corrèze. Prendre l'autoroute A89 sortie numéro 23 et faire ensuite 18 km.

Coordonnés GPS : Latitude. 45.415943 - Longitude. 2.3317729999999983

AVION : Aéroport Clermont-Ferrand ou Limoges

TRAIN : Gare Ussel



VERSELE-LAGA

Prestige



36ème Championnat du Club Technique Mandarin LIGINIAC 2026



REGLEMENT GENERAL DU 36ème CHAMPIONNAT DU CLUB TECHNIQUE MANDARIN LIGINIAC 2026.

1. EXPOSANTS :

Ce Championnat est ouvert à tous les éleveurs membres des Fédérations Nationales ou Entités reconnues. Tous les exposants devront indiquer leurs numéros de stam (souche). Ils autorisent le comité organisateur à faire toutes les démarches qu'ils considèrent nécessaires à la vérification de ces données.

Avec l'inscription de leurs oiseaux, les exposants déclarent :

- Avoir pris connaissance et accepter ce règlement général,
- Participer seulement au Championnat dans un but amateur et non lucratif,
- Respecter et accepter toutes les décisions du jury et/ou de la Commission de Contrôle, résultant des classifications, disqualifications, suspensions, exclusions.
- Renoncer totalement à tout droit d'indemnité morale ou matérielle résultant de leur participation à ce championnat, vol, décès, disparition ou accident de leurs oiseaux ainsi que pour les causes d'absence des oiseaux inscrits (maladie et/ou danger d'épizootie, etc. ...)
- **RAPPEL : le CTM vous informe qu'il n'existe pas d'assurance contre l'annulation de la manifestation et contre les risques sanitaires ou autres qui peuvent empêcher l'éleveur de participer à la manifestation.**
- Tous les exposants autorisent le Comité organisateur ou ses délégués à manipuler les oiseaux inscrits pour la vérification des bagues et pour la prise de photos ou de films. Les éventuels droits ou produits de ces photos ou films sont propriété du photographe et du CTM.
- Les exposants autorisent également l'utilisation de leurs données personnelles pour tous les effets relatifs à ce championnat et son partage entre les organisateurs, le CTM, l'UOF.
- Respecter les dates pour la bonne gestion de la manifestation.



2. INSCRIPTIONS ELEVEURS :

Il est, dans un premier temps, demandé aux éleveurs de bien vouloir renseigner avant **le 04 octobre 2026**, la feuille de pré-inscription. Cette feuille est à faire **parvenir (mail - courrier) à Jean-Pierre BUGAREL**, secrétaire du CTM : bugarel.jeanpierre@wanadoo.fr ou ctmandarins@gmail.com. Nous avons besoin de ces informations pour organisation au mieux notre festival ainsi que pour prévoir les convoyages qui seront organisé si possible en fonction de ces mêmes pré-inscriptions. Elle servira également à effectuer les demandes d'Attestation de Provenance auprès des services vétérinaires départementaux.

Les éleveurs qui n'auront pas envoyé leur feuille de pré-inscription à la date demandée devront effectuer eux-mêmes les démarches auprès de la DDPP de leur département.

Les inscriptions doivent être effectuées de préférence sur le logiciel UOF : **OrnithoNet.com (nouveau logiciel UOF à télécharger)**.

Ou sur les feuilles d'inscriptions (formulaire joint au dossier). Ces feuilles d'inscriptions seront complétées en lettres majuscules ou, de préférence, dactylographiées.

Le(s) numéro(s) de stam (souche) de l'éleveur, précédé du sigle de la fédération à laquelle il appartient, doit (vent) obligatoirement figurer sur la feuille d'inscription. (Exemple pour France. FR. UOF P0552).

Nous attirons l'attention des éleveurs sur cette obligation, car il est rappelé que l'absence de ce (de ces) numéro(s) peut provoquer la disqualification des oiseaux, ce qui serait très regrettable.

En cas d'appartenance à plusieurs entités, les éleveurs veilleront à indiquer également sur leurs feuilles d'inscriptions les numéros de souche des oiseaux.

Les feuilles d'inscriptions seront impérativement accompagnées du règlement par chèque ou tout autres moyens de paiements.

Pointages minimums à obtenir pour être classé :

Individuel	Stam	Couple – Duo
90 points, champion 90 points, 2ème 90 points, 3ème	360 points, champion 360 points, 2ème 360 points, 3ème	180 points, champion 180 points, 2ème 180 points, 3ème



Deux classements éleveurs :

- Un classement général des éleveurs sera établi sur huit (8) oiseaux, (Ex-aequo départagé sur les oiseaux suivants).
- Un classement pour les éleveurs « Primo-participants » sera également établi, sur huit (8) oiseaux, (Ex-aequo départagé sur les oiseaux suivants).

Deux BEST IN SHOW :

- Le meilleur Diamant Mandarin du Show LIGINIAC 2026,
- Le meilleur Diamant Mandarin «Primo-participants » LIGINIAC 2026.

Plusieurs grands prix seront attribués, ils seront désignés par l'ensemble des juges présents :

- Meilleur Mâle
- Meilleure Femelle
- Meilleur Stam
- Meilleur Couple
- Meilleur Duo

Une cocarde sera attribuée aux oiseaux champions.

Chaque éleveur recevra un diplôme reprenant son(ses) titre(s) lors du championnat.

3. INSCRIPTIONS DES OISEAUX

Seront admis dans le championnat les oiseaux nés et élevés de propre élevage, dument bagués avec des bagues officielles reconnues par une fédération affiliée à une COM-Pays-Membre ou une Entité Nationale COM. Les oiseaux de **2025 et 2026** pourront être présentés.

Pour les engagements papier, chaque éleveur doit remplir une feuille d'inscription dans l'ordre des sections du concours selon la liste de sections et classes 2026 jointe au dossier d'inscription.

Stam, duo et les couples, peuvent être constitués avec des oiseaux d'années différentes (2025 et 2026).



Date de limite de réception des feuilles d'engagement accompagnées du montant des droits : Le 25 octobre 2026.

Adresse postale : Jean-Pierre BUGAREL 29 Rue Maréchal BRUNE 81000 ALBI.

Mails : bugarel.jeanpierre@wanadoo.fr ou ctmandarins@gmail.com

(Chèque à l'ordre du CTM - Virement ou espèces sur place).

Les feuilles d'inscription devront être en possession du Comité d'organisation **pour le 26 octobre 2026**, au plus tard, celles parvenues après cette date risquant d'être rejetées.

Les organisateurs insistent pour que cette date soit scrupuleusement respectée afin de préparer au mieux l'organisation du Championnat du Club Technique Mandarins.

Les droits d'inscription :

- 3 € par oiseau

Pour les PRIMO-EXPOSANTS : Vous allez participer pour la première fois au festival du CTM

Le CTM vous offre :

- Vos 5 premiers engagements
- Pour les oiseaux supplémentaires un droit d'inscription de 1,5 € / oiseau

- Un palmarès numérique gratuit sera adressé par mail à chaque participant

- Les convoyeurs officiels seront hébergés sur le site du Maury en gîte. Une participation forfaitaire de **40 euros** (hors soirée du samedi soir) sera demandée à la réservation. Les convoyeurs et bénévoles seront nourris gratuitement pendant la durée du concours, ils participeront aux différents travaux : aménagement et rangement de la salle, nourrissage des oiseaux, passeurs de cages, étiquetage des cages etc.

Pour toute autre personne désirant prendre les repas avec l'organisation, uniquement sur réservation via la feuille d'engagement, une participation de **10 euros par repas** (hors repas samedi soir) sera demandée.

Il est rappelé que les droits d'inscription sont dus pour tous les oiseaux inscrits au 36ème Championnat du Club Technique Mandarin, qu'ils soient présents ou non. Les oiseaux des éleveurs qui n'auraient pas versé les droits d'inscription **ne seront pas admis et ne seront pas jugés** lors du Championnat. Une confirmation de réception sera envoyée à chaque participant.



VERSELE-LAGA

Prestige



Possibilité de payer les engagements des oiseaux de 3 façons :

- En espèces sur place à l'enlogement.
- Par chèque à l'ordre du CTM.
- Par virement sur le compte du CTM en France :

Intitulé du compte : ASSOC. CLUB TECHNIQUE DU MANDARIN CTM

IBAN : FR76 1680 6099 3966 0704 5947 857

Code BIC : AGRIFRPP68

4. RÉCEPTION DES OISEAUX

Pour des raisons sanitaires, nous serons obligés de nous tenir conforme aux instructions données par la Préfecture de la Corrèze

Tous les oiseaux doivent parvenir ensemble à l'encagement. Les oiseaux seront encagés uniquement par le(les) convoyeur(s) officiel(s) ou par les éleveurs présents. Celui (ceux)-ci s'occupera(ont) également du décaissement. Les cages cartons seront fournies par le CTM, les fontaines seront de couleur bleue, le fond de cage sera neutre et identique à tous les participants. Aucune marque distinctive ne pourra apparaître sur les cages.

Les convoyeurs et éleveurs seront reçus de 14h à 20h le vendredi 30 octobre 2026. L'encagement des oiseaux se fera le même jour sauf pour les bénévoles présents le 29 octobre pour préparer le championnat qui encageront leurs oiseaux le jour même. Avant l'enlogement, tous les oiseaux seront contrôlés sur l'aspect sanitaire et l'enlogement sera refusé pour tous les oiseaux considérés être en mauvaise santé. Les graines seront fournies par le CTM. Les éleveurs, les convoyeurs prêteront une attention toute particulière lors de l'enlogement. Les cages avant d'être placées sur les présentoirs doivent impérativement être dotées d'eau et de nourriture. Les convoyeurs et éleveurs seront à la disposition du comité organisateur du CTM pour les opérations de jugement et les soins aux oiseaux lors de l'exposition.

5. INFORMATIONS SANITAIRES ET VÉTÉRINAIRES

Le 36ème Championnat du Club Technique Mandarins LIGINIAC 2026 est une compétition autorisée par les autorités vétérinaires. Le transport, et autres opérations, notamment l'encagement et le décaissement doivent suivre les règles de bien-être animal et tous les règlements en vigueur.

***ATTESTATION DE PROVENANCE :** *Le CTM prend en charge les demandes d'attestations de provenances, cependant, certaines DDPP exigent que la demande d'attestation de provenance soit accompagnée d'une attestation sur l'honneur de l'éleveur, si tel est votre cas merci de nous en informer, d'effectuer vous-même votre demande d'attestation de provenance directement auprès de votre DDPP ; dès réception de votre attestation de provenance merci de nous l'adresser par mail : bugarel.jeanpierre@wanadoo.fr ou ctmandarins@gmail.com.*

Pour les éleveurs et oiseaux originaires des pays membres de l'UE, les oiseaux doivent être accompagnés de tous les documents réglementaires nécessaires au transport et à la participation au 36ème Championnat du Club Technique Mandarins LIGINIAC 2026.



Justificatif d'origine : Tous les oiseaux faisant l'objet d'un engagement au Championnat du Club Technique Mandarins, devront faire l'objet d'un justificatif d'origine constitué par une déclaration sur l'honneur.

Les bénévoles du CTM prendront le plus grand soin des oiseaux. Si malgré toute notre vigilance, un ou des oiseaux sont victimes d'un accident, perte, mortalité ou vol, l'association CTM ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable. Aucun recours ne pourra être exercé contre elle à ce titre.

Pour tout oiseau mort, seule la bague sera restituée à l'éleveur.

6. DÉLOGEMENT DES OISEAUX

Le Délogement des oiseaux commencera **le 01 novembre 2026 à partir de 12H00**. Les éleveurs seront accompagnés par une personne responsable de l'organisation pour pouvoir reprendre leurs oiseaux. Il est interdit de réaliser le délogement des oiseaux sans être accompagné d'un membre de l'organisation.

Cette règle est aussi valable pour les convoyeurs et les membres de l'organisation.

7. BOURSE

Une bourse d'échange sera organisée (fiche d'enlogement, deux oiseaux par cage, baguage obligatoire par bague fermée **(2024-2025-2026)** elle sera ouverte au public et aux éleveurs le samedi matin à partir de 9h00, dimanche matin de 9 h 00 à 12 h00.

Seuls les éleveurs participant au concours peuvent présenter des oiseaux à la bourse. Ceux-ci seront enlogés en même temps que les oiseaux du concours.

Tous les oiseaux de la famille des Estrildidés pourront être mis en bourse lors du championnat du CTM.

Le CTM fournira les cages et la nourriture, ainsi que les étiquettes, l'éleveur aura seul la charge de la vente de ses oiseaux ainsi que la délivrance des documents de cession et registre de vente. Les cages pour la bourse doivent être réservées lors de la pré-inscription.

L'éleveur pourra indiquer sur les cages des oiseaux participants au concours les mentions «à vendre ou à céder». Tout oiseau **de concours qui sera** échangé ou cédé lors du championnat **ne pourra quitter la salle du concours** qu'après le délogement prévu le **01 novembre 2026 à partir de 12h00**.

Aucun oiseau protégé par les conventions, les lois et les décrets en vigueur ne pourra accéder à la manifestation.

Le CTM ne sera pas responsable en cas d'accident, de perte ou de vol pendant ou après l'exposition.

8. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Il sera interdit de fumer dans la salle d'exposition et dans la salle des fêtes.

Une attention particulière sera apportée concernant le respect des installations et locaux mis à disposition par la commune de LIGINIAC.

Pour tous les cas non prévus au présent règlement, les membres du bureau, responsables du CTM seront seuls qualifiés pour prendre toutes les décisions.

La participation au concours engage l'acceptation de l'éleveur au présent règlement.

LE COMITÉ ORGANISATEUR DU CTM

